



ASSEMBLEE GENERALE 2021-2022

L'AG pour l'année scolaire 2021-2022 devait se tenir le 05 juillet 2022, cependant en raison de nombreuses absences, seule la réunion publique a pu se tenir afin de faire un bilan de l'année passée. L'Assemblée Générale est par conséquent repoussé à la rentrée 2022-2023, et déjà prévu pour le mardi 20 septembre 2022.

Etaient présent:

- Mesdames LIEBER Mallory, LAVERGNE Sandrine, PEREIRA Julie, RODRIGUES Karine et AIT JAMMA Laila.
- Messieurs PATRIAT Mathieu, PERISSE Vincent, MARTINEAU Nicolas et EYRAUD Jérôme.

Toutes et tous adhérents à l'association pour l'année scolaire concernée.

BILAN FINANCIER :

Bilan financier faisant apparaître un solde créditeur au 05/07/2022 de 1467.61€.

Le détail n'a pas pu être présenté par Monsieur BONNET Christophe Trésorier de l'association excusé ce jour.

Il a tout de même précisé en amont par mail que ce bilan prend en compte la déduction des frais fixes inhérents à la gestion du site internet de l'association.

Le solde restant est supérieur au solde de l'année passée en raison de l'absence de l'aboutissement de certains projets :

- Sur l'école élémentaire Pasteur, le don de jouets d'extérieur dont la liste n'a pas pu être finalisée avec la directrice et reporté à l'année scolaire 2022-2023 (environ 150 à 200€)
- Sur l'école maternelle Pasteur le projet de marquage au sol d'un "circuit" destiné au vélo sur les deux cours n'a pas pu être finalisée avec la directrice, mais voté en conseil d'école et reporté à l'année scolaire 2022-2023 (environ 200 à 250€) pour finalisation des devis.

Les dépenses courantes ayant été prises en charge par les adhésions et la subvention annuelles.

À noter que suite à l'engagement de Monsieur LAMY Sylvain, 4^{ème} Adjoint au Maire de CARBON BLANC délégué à la Petite Enfance, Enfance, Action jeunesse et Éducation, la subvention annuelle de 300 € a bien été versée le 28 avril 2022.

Il précise également que le bilan a été abondé de 187.15€ de bénéfice suite au vide ta chambre du 25 mars 2022 (déduction faite des investissements pour cet évènements : pizza et bouilloire pour 83.85€).

Mais ce bilan ne tient pas compte de l'achat pour l'école élémentaire Pasteur de maquillage pour la Kermesse (50.24€) non encore payé auprès de la FCPE ayant fait l'avance.

BILAN MORAL :

Un seul Vide Ta Chambre effectué le 25 mars 2022 pour un bénéfice de 187.15€.

Bilan mitigé en raison du beau temps et de la période, fréquentation en baisse.

Une date a été fixée avec la Mairie pour le vendredi 24 septembre 2022, la Mairie ayant décidé de mettre en place une réunion de programmation (trimestriel environ) pour prévoir les locations de salles communales. La programmation d'ici à Décembre 2022 ayant été déjà acté fin juin, une future réunion aura lieu courant octobre pour la préparation du premier trimestre 2023.

Un autre Vide Ta Chambre est dès à présent prévu aux environs du 20 avril 2023 (date à confirmer).

Cette année a été marquée par la tenue des Kermesses sur les écoles Pasteur et Barbou, et du gouter de fin d'année à l'école maternelle Prévert.

Sur l'école élémentaire Pasteur, les vêtements oubliés ont fait l'objet d'un stand sur une journée (créneau du matin et créneau du soir). Le restant sera offert en don à une association locale en septembre 2022.

Sur l'école élémentaire Barbou, l'association a pu mettre en place plusieurs "Box Gouter" tout au long de l'année (cf actualités de l'association) permettant de récolter 1500€ afin de subventionner la sortie à Bombannes des CM2. Un fort et réel engagement a été nécessaire et il est déjà prévu de réitérer ces démarches pour l'année scolaire 2022-2023.

Participation aux réunions de concertation mises en place par la Mairie.

Ces réunions concernent différents projets :

– Restauration :

Visite des locaux du nouveau prestataire et participation à un temps méridien pour goûter le repas proposé et assister aux activités proposées.

– Réunion Parents/Mairie:

Afin de discuter des difficultés perçues dans chaque école. A ce titre la Mairie a annoncé que suite au nouveau prestataire de restauration, il n'y aurait pas de changement tarifaire avant au minima la rentrée de septembre 2023.

– Projet des écoles :

Projet en cours avec le début des travaux d'isolation sur l'école maternelle Pasteur. Le projet suit son cours mais sans communications officielles, lancement du projet sur l'école Prévert prévu au conseil municipale de juillet 2022.

– ALSH:

Participation aux trois conseils d'établissement. Précision a été faite par la Mairie de privilégier les inscriptions pour participer aux élections de représentant au sein de l'ALSH des parents fréquentant régulièrement l'ALSH. Les élections étant prévues pour fin septembre (28/09) et se déroulera uniquement via l'espace famille de la Mairie

Concernant le Collège, nos représentants ont fait un état de l'année passée et des changements prévus à la rentrée 2022-2023. A ce titre deux changements notables sont à noter :

- Les horaires ont été modifiés avec une arrivée est désormais possible le matin dès 8h05 (ou 8h10 car deux mails contradictoires à peu de temps d'intervalle ont été diffusés par la principale) pour un début des cours à 8h20. Et une sortie à 16h45. Toujours avec une pause de 1h30 le midi en plusieurs services.
- Les classes de 6ème et de 3ème sont désormais aux trimestres alors que les classes de 4ème et de 5ème restent au semestre. (Vote au Conseil d'établissement).

Il est à noter moins de conseil de discipline dans l'année et plus de commission éducative (prévention).

Enfin, un whatsapp spéciale collège sera créé en septembre 2022 afin de pouvoir mieux préparer et échanger en vue des réunions, conseil de classes et conseil d'établissement.

Conseil d'Administration :

Comme le prévoient les statuts, l'ensemble du conseil d'administration est censé être démissionnaire.

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres élus.

Celui-ci n'a pas pu être renouvelé et il est reporté à l'AG du 20 septembre 2022.

Il reste actuellement composé de :

- DUTOUR Séverine
- SOARES Elena
- LARAB Nora
- LE PEZRON Aude
- LEIBER Malory
- BOURDON Stéphanie
- PATRIAT Mathieu
- OUSTRAIN Jérôme
- BONNET Christophe
- PERISSE Vincent
- MARTINEAU Nicolas
- EYRAUD Jérôme

A noter que ce CA est élu lors de l'AG annuelle parmi les adhérents se présentant ou en faisant la démarche en amont de la tenue de l'AG. Il est composé selon les statuts de 12 personnes maximums. Ce chiffre ne pouvant être modifié uniquement par le CA lors de la tenue d'une Assemblée Générale (annuelle ou extraordinaire).

Le Conseil d'Administration n'a pas pu confirmer les statuts de l'Association.

Bureau :

Reste actuellement membre du bureau :

- EYRAUD Jérôme Président
- PATRIAT Mathieu Vice-Président
- BONNET Christophe Trésorier
- OUSTRAIN Jérôme Secrétaire en charge du Collège
- PATRIAT Mathieu Secrétaire en charge des écoles Élémentaires (Barbou et Pasteur)
- DUTOIR Séverine Secrétaire en charge des écoles Maternelles (Prévert et Pasteur)

A noter que Monsieur BONNET Christophe souhaite laisser sa place de trésorier, mais que faute de volontaire, il la gardera pour le moment.

Les têtes de liste pour l'année 2022-2023 seront entérinées lors de l'AG du 20 septembre 2022, mais actuellement les prétendants sont :

- École maternelle Prévert : AIT JAMMA Laila
- École maternelle Pasteur : DUTOIR Séverine
- École élémentaire Barbou : GUILLEMANT Nadège
- École élémentaire Pasteur : EYRAUD Jérôme
- Collège : MARTINEAU Nicolas

N'hésitez pas à vous manifester auprès de ces têtes de liste.

Montant de la cotisation pour l'année scolaire 2020-2021 :

Comme les années précédentes, afin de soutenir les actions de l'association et le versement d'une participation à l'UNAAPE, le montant des cotisations est reconduit de la façon suivante :

- Adhérent « Membre Gratuit » : 0 €
- Adhérent « Membre Soutien » : 10 €
- Adhérent « Membre Bienfaiteur » : 18 €

Prévision année scolaire 2022-2023 :

Afin de préparer au mieux la prochaine année scolaire, merci de bien noter les dates suivantes :

- 20 septembre 2022: AG et réunion publique de rentrée salle Jacques Brel.
- 24 septembre 2022: Vide ta chambre salle polyvalente Favols.
- 28 septembre 2022: Election représentant ALSH (date à confirmer par la Mairie via espace famille)
- 07 octobre 2022: Election représentant parent d'élève (avec préparation en amont)

Actions en attente de validation lors de la réunion de rentrée du 24 septembre 2022:

- Box école Barbou
- Collecte de Livres pour don à la médiathèque et pour abonder les boîtes à livres devant les écoles ou les écoles directement (maternelle essentiellement)
- BOOM de "rentrée" à définir soit avant vacance de la Toussaint ou avant vacance de Noël.